

**AVIS D'IMPÔT 2019**IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

M SAVIGNAT ANTOINE JEAN PIERRE Y
OU MME BOSQUET SANDRINE SOPHIE
8 BD JEAN JAURES
95300 PONTOISE

95039

Vos références**Votre situation****Pour accéder à votre espace particulier****Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 06 59 534 884 470

Déclarant 2 (C) : 03 19 130 877 135

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration**Revenu fiscal de référence :** 132 557

Référence de l'avis : 19 95 A196857 17

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

8 BD JEAN JAURES
95300 PONTOISE

Numéro FIP : 950 78 07 3957897789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

MONTANT DE VOTRE IMPÔT**0 €****Montant restitué****2 418,00 €**

Vous serez remboursé (e) prochainement par virement sur le compte :

FR76 1751 5006 0004 1702 8199 412

CE IDF MONTIGNY

Emetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus non exceptionnels de 2018 est annulée.

Vous conservez le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôts.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CERGY-PONTOISE OUEST - S.A.I.D. 1ER SECTEUR
2 AVENUE BERNARD HIRSCH CS 20106 - 95093 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél : 01 30 75 77 96

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS D'IMPÔT 2019

Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux de 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
O	1					1			3.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 1751 5006 0004 1702 8199 412 CE IDF MONTIGNY

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050020F59E3D884519PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus					
Salaires.....		65118			
Déduction 10% ou frais réels.....	-	6512			
Salaires, pensions, rentes nets.....		58606			58606
BNC professionnels déclarés.....		29124	27875		
BNC pro. hors quotient imposables.....		29124	27875		
BNC pro. imposables du foyer, hors quotient.....					56999
Revenus perçus par le foyer fiscal					
Revenus fonciers nets.....					20859
Revenu brut global.....					136464
CSG déductible.....				-	1283
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰				Montant déclaré	Montant retenu
Pensions alimentaires ¹⁶				2624	2624
Total des charges déduites ¹¹					- 2624
Revenu imposable.....					132557
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					*
Impôt avant réductions d'impôt.....					25069
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵		Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		2	2		
Montant de la réduction d'impôt.....				244	
Dons aux oeuvres.....	50		50	33	
Total des réductions d'impôt ²⁰					- 277
Impôt sur le revenu net avant corrections.....					24792
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....					24792
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu	
Crédit d'impôt compétitivité et emploi.....		1948		1948	- 1948
Crédit formation chef d'entreprise.....		193		193	- 193
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....			25069	25069	- 25069
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....					- 2418
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

AVIS D'IMPÔT 2019

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG	CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	20859	20859	20859
BASE IMPOSABLE.....	20859	20859	20859
Taux de l'imposition.....	9,20%	0,50%	7,50%
Montant de l'imposition.....	1919	104	1564
Crédit d'impôt modern. recouvrement.....	- 1919	- 104	- 1564
Total net de l'imposition.....	0	0	0

Total des prélèvements sociaux nets..... 0

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2019..... 1418

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE..... 2418

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 132557

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401